

Une vision ambitieuse aux enjeux structurants pour notre avenir.

AIRBUS**THALES****LEONARDO**

LA CFE-CGC, PARTOUT PRÉSENTE ET ATTENTIVE

A travers son syndicat AED, syndicat de l'Aéronautique Espace et Défense, la CFE-CGC est présente dans toutes les grandes sociétés dans les domaines aéronautique et spatial. Notre syndicat est l'un des rares syndicats représentatifs dans les différentes sociétés françaises appartenant aux groupes **Airbus, Thales, et Leonardo** qui ont décidé d'unir leurs forces dans le domaine spatial dans le cadre du projet de rapprochement Bromo.

UNE VISION AMBITIEUSE POUR L'AVENIR DE NOTRE SOCIÉTÉ ET DU SPATIAL EUROPÉEN

Bromo doit permettre de développer une industrie spatiale française et européenne pérenne, performante et engendrer un nouvel élan avec la création d'emplois et de compétences.

Pour construire ce spatial européen compétitif, durable et créateur d'emplois, la nouvelle société devra être capable de tenir un cap clair qui dépasse les seuls bénéfices économiques. **Il faudra un projet de souveraineté nationale française, européenne et de leadership international avec :**

- Une nouvelle dynamique partagée avec des salariés et créateurs de valeur ajoutée,
- Avec des garanties sur l'emploi, la pérennité des sites, le statut social et les conditions de travail pour tous les salariés, « Bromo » ou « Non Bromo ».
- Des solutions d'infrastructure et des services pour créer des emplois,
- Une gouvernance de la stratégie spatiale européenne efficace,
- Des investissements publics et de la société ambitieux pour garder notre souveraineté dans le secteur spatial où nos concurrents innovent en permanence,
- Une industrie spatiale au service de la sécurité et de la défense Européenne,

STRUCTURE DE LA FUTURE SOCIETE

La répartition du capital de la JV sera de: 35% Airbus, 32,5% Thales et 32,5% Leonardo.

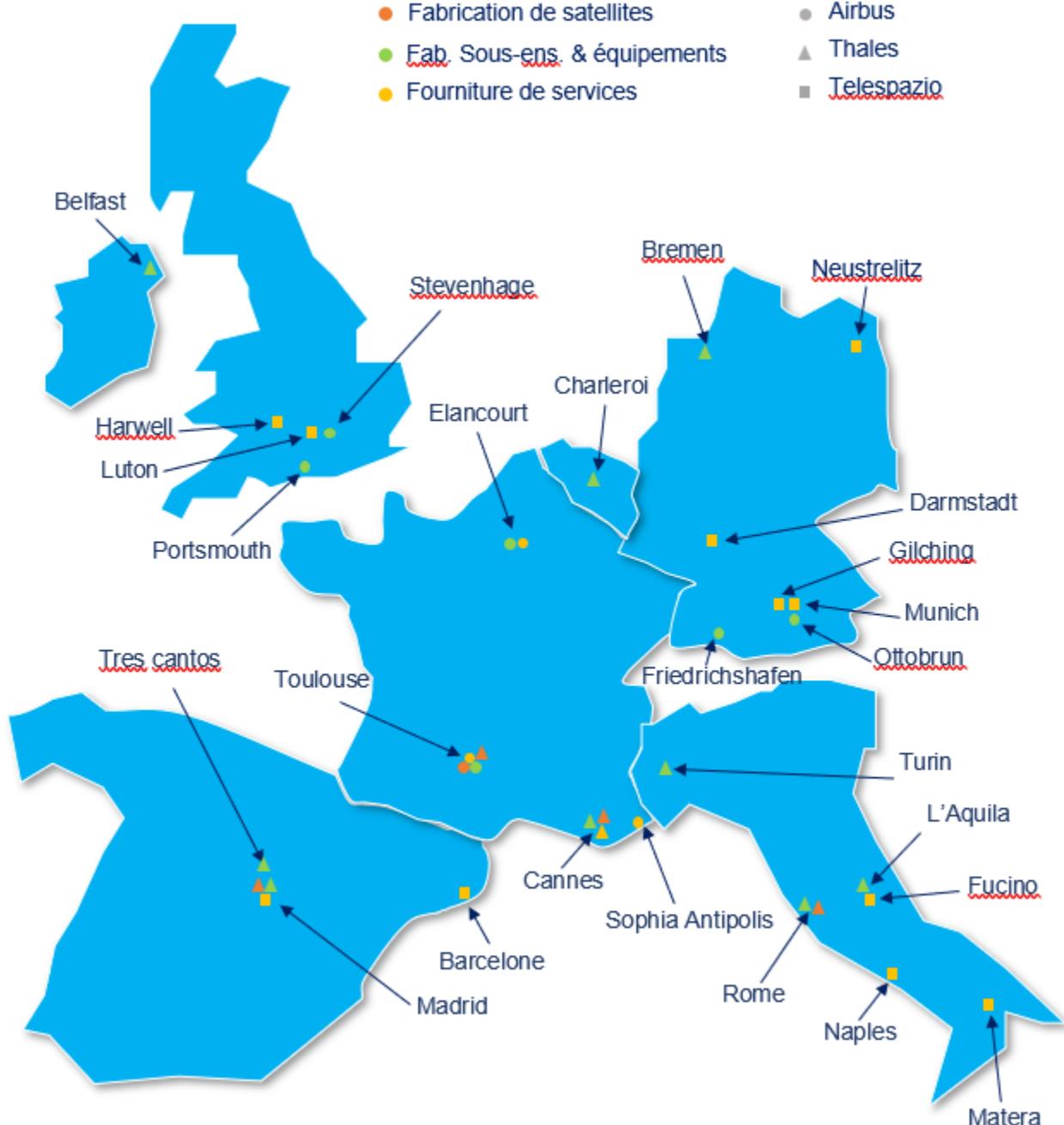
Le siège social de la nouvelle entreprise sera situé à Toulouse.

La société comptera environ 25000 salariés, pour un chiffre d'affaire de l'ordre de 6,5 milliards €.

STRUCTURE DES SOCIETES ACTUELLES

	Airbus DS	Thales	Leonardo	Total
Salariés	13 300	8136	3936	25 372
France	5000	4081	486	9567
Allemagne	3900		675	4575
Italie	100	2903	2042	5045
Royaume-Uni	2500	115	200	2815
Espagne	1300	441	147	1888
Autres	500	596	386	1482

- Fabrication de satellites
- Fab. Sous-ens. & équipements
- Fourniture de services
- Airbus
- ▲ Thales
- Telespazio



Autres sites dans le monde

Brésil, Argentine, Chili, Colombie, Pérou, Costa Rica, Roumanie, Guyane française, Etats Unis,...

Bromo nécessite une réorganisation juridique importante et coordonnée entre les 3 groupes.

Dans un premier temps (2026) et principalement pour les sociétés du groupe Airbus, il s'agit de détourer les activités spatiales des autres activités avec des situations très différentes d'un pays à un autre et d'un site à l'autre selon la présence et l'importance de l'activité spatiale in situ.

Pour les sociétés des groupes Thales et Leonardo, ce préalable est tout aussi nécessaire mais beaucoup plus limité car la majorité des activités spatiales ont déjà été consolidées.

Dans un second temps (2027), des sociétés Bromo et Non Bromo prendront leur envol dans chaque pays (société nationale Bromo filiale de la Joint-Venture Bromo ou société nationale Non Bromo filiale du groupe Airbus) respectivement avec les salariés Bromo et Non Bromo issus des 3 groupes.

Dans un troisième temps, toutes ces sociétés seront amenées à se développer chacune dans son domaine.

Il existe encore de nombreuses inconnues : l'obtention de garanties claires est non négociable pour la préservation de l'emploi, des sites, des dispositions collectives (statut social) et individuelles.

L'ensemble de ces questions est posé aussi bien pour les salariés Bromo que les salariés Non Bromo.

La vision et la stratégie pour les activités spatiales est en train de s'éclaircir avec le projet Bromo.

QUID DES SALARIÉS QUI NE SONT PAS DANS LE PÉRIMÈTRE BROMO

Il n'en va pas de même pour les autres activités (Air Power et Connected Intelligence chez Airbus DS, L'Engineering / Industrial Competence Center chez TAS) pour lesquelles de multiples questions se posent : vision stratégique, pérennité de ces activités, détourage des équipes et des sites,...

Les salariés « Non Bromo » d'Airbus DS seront transférés vers une nouvelle structure juridique (à créer). Les filiales « Non Bromo » d'Airbus DS (PSS, Cyber, Stormshield, AFAE,...) seront rattachées à cette nouvelle structure. Les salariés « Non Bromo » de TAS, sur engagement de la direction générale, auront le choix entre rester dans Bromo ou bien intégrer une autre entité du groupe Thales.

Suite à ses alertes de tous niveaux pour les salariés « Non Bromo », la CFE-CGC a été entendue et a obtenu que la procédure d'information/consultation porte aussi sur le « non Bromo », et que la stratégie concernant ces activités soit présentée au plus vite.

LE CALENDRIER ET LES PROCHAINES ÉTAPES

Au niveau global

La signature par les 3 groupes Airbus, Thales et Leonardo d'un accord (MoU) signifie qu'un accord de principe a été trouvé pour sceller un partenariat stratégique de rapprochement de leurs activités spatiales. Néanmoins il reste encore plusieurs étapes à mener pour parvenir à la création d'une joint-venture Bromo :

=> La réponse des autorités à la concurrence européennes (attendue fin 2026), avec 3 possibilités :

- 1. rejet total du projet**: c'est peu probable au vu du contexte géopolitique et des positions exprimées par différents responsables politiques européens,
- 2. validation totale du projet** présenté,
- 3. validation partielle du projet**, avec demande de céder certaines activités sur lesquelles la société serait en situation de monopole en Europe. Tout dépendra alors des exigences des autorités à la concurrence, et si celles-ci sont trop pénalisantes pour la future société, la JV ne sera pas créée.

⇒ les processus d'information/consultation dans les sociétés des 3 groupes:

- Chez Airbus DS :

- . La procédure a débuté le 7/11/2025 avec une première réunion d'information du comité européen ADS (ECADS) au cours de laquelle ont été présentés le contexte, les raisons du changement, les grands principes et le calendrier du projet,
- . En février doit se tenir la 2^e réunion d'information de l'ECADS avec le détail du détourage Bromo/non-Bromo (carve-out), les conséquences pour les salariés, le plan détaillé de conduite du changement,
- . En avril se tiendra la 3^e réunion de l'ECADS qui précisera la mise en œuvre opérationnelle et répondra aux questions posées lors des réunions précédentes;
- . Les mois suivants plusieurs réunions de l'ECADS sont prévues pour aboutir fin juillet à la consultation de l'instance sur le projet Bromo.
- . En parallèle se déroulent les procédures d'information/consultation dans chaque pays. En France elle débutera courant février.

- Chez Thales Alenia Space:

- . La procédure a débuté le 7/11/2025 avec une première réunion d'information du comité européen du groupe Thales puis celle du CSE-C de TAS France.
- . Le processus d'information-consultation mènera à des consultations à ces deux niveaux d'instances européennes et nationale vers la fin du 1^{er} semestre 2026.

- Chez Telespazio:

- . La procédure a débuté le 14/11/2025 avec une première réunion d'information aux élus du CSE-C de Telespazio France.
- . Prochaine étape le CSE-C le 25/02/2026
- . La consultation est prévue au cours du premier semestre 2026

La CFE-CGC est mobilisée pour que ce projet se fasse dans les meilleures conditions sociales.

Nous demandons aux Directions des 3 groupes des engagements sur:

- La préservation de l'emploi** : aucune mesure coercitive ni aucun licenciement forcé !
- La pérennité des sites au-delà de l'échéance du Closing (Day 1).**
- Le maintien des statuts sociaux et des conditions de travail** existantes : le marché spatial connaît une forte croissance et il est essentiel que la future entreprise soit attractive pour fidéliser les salariés et attirer de nouveaux talents.

La CFE-CGC :

- travaille en étroite collaboration avec les organisations syndicales de tous les pays** concernés par Bromo, et avec la fédération européenne de l'industrie, IndustriAll Europe.
- Intervient auprès des pouvoirs publics** pour que la création de cette JV se fasse dans l'intérêt de notre industrie, de nos emplois, et des salariés
- négocie avec les Directions des modalités de transformation de nos sociétés** protégeant les salariés, préservant leur intérêt, et assurant l'attractivité et la motivation nécessaire au maintien de nos compétences.

La CFE-CGC continuera à vous tenir informé et à défendre vos intérêts tout au long du projet.

Pour participer à nos travaux, nos propositions, nos positions portées aux Directions, rejoignez-nous !

Contacts CFE-CGC:

- Airbus DS: Thierry PREFOL / Dominique IZAMBERT / Tanguy THEBLINE / Emmanuelle VILLOT
- Thales Alenia Space: Xavier PICAULT / Fabrice RIALET / Eric PAILHAREY / Luc WENTZEL
- Telespazio : Roberta RUFO